

# Journal de la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup>

CAISSE DES ÉCOLES / PARIS



Septembre 2014

Édito



**Delphine BÜRKLİ**  
Maire du 9<sup>e</sup>  
arrondissement  
et Présidente du Comité  
de Gestion  
de la Caisse des Écoles.

Chers parents,

En ma qualité de Maire, j'ai également le plaisir de présider la Caisse des Écoles à qui il revient la passionnante mission d'organiser la restauration scolaire dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.

Cette responsabilité est d'autant plus passionnante **qu'elle me permet d'être au plus proche des habitants, petits ou grands.**

Nous sommes tous conscients qu'aujourd'hui **la restauration scolaire est un élément important de la vie scolaire** et un enjeu majeur de santé publique.



Avec mon équipe, et tout particulièrement Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris en charge de la vie scolaire et de la Caisse des Écoles, nous voulons proposer aux enfants des écoles l'accès à **une alimentation de qualité, saine et équilibrée.** Depuis mon élection, **je me suis rendue dans plusieurs cantines** du 9<sup>e</sup> afin de pouvoir juger sur place, entourée des représentants des parents d'élèves, de la qualité des repas que la Caisse des Ecoles fournit quotidiennement à 3800 enfants.

Nous veillerons plus particulièrement à **recourir au maximum à des productions locales** et à **associer également les commerçants de notre arrondissement pour la fourniture du pain par exemple.**

Nous serons également très attentifs à la **problématique du gaspillage alimentaire** au travers d'actions concrètes d'information et d'éducation des enfants et par la recherche de partenariat avec le milieu associatif caritatif.

Dans les prochaines semaines **un site internet dédié à la restauration scolaire dans le 9<sup>e</sup> sera mis en place.** Il vous permettra d'accéder à encore plus de renseignements, de conseils et de fonctionnalités pratiques comme le paiement en ligne de vos factures ou des recettes et des propositions de menus pour le soir élaborées par des professionnels de la nutrition !

**Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous une très bonne rentrée scolaire.**



## Toujours plus de qualité dans les restaurants scolaires

**Gypsie BLOCH**, Conseillère de Paris déléguée aux familles, à la petite enfance, à la vie scolaire et à la Caisse des Écoles



Soucieuses de la qualité et de la diversité des repas confectionnés par la Caisse des Ecoles avec Delphine Bürkli, nous accordons une importance toute particulière à l'origine et à la traçabilité des aliments utilisés. C'est ainsi que :



Chaque jour, au minimum **une composante du repas est issue de l'agriculture biologique**, en alternant les entrées, les viandes et accompagnements, les produits laitiers et les desserts. Avec une constante bio sur le riz, la semoule et le pain les mercredis et vendredis. À cela s'ajoutent deux produits bio par semaine dans les goûters des écoles maternelles.



La viande de porc, de veau et la volaille sont **Label Rouge**. La viande de bœuf est, quant à elle, de race **bouchère charolaise**.



Les filets de **colin d'Alaska** ou le **cabillaud** sont des poissons issus de la pêche durable qui préserve la pérennité des écosystèmes marins et des ressources naturelles.



De nombreux **fromages** sont d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou d'Indication Géographique Protégée (IGP).



Le sucre est issu de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Ainsi, la combinaison de tous ces produits de qualité, identifiés par leur logos respectifs sur les menus (voir mémo ci-dessous), permettent à la Caisse des Écoles d'atteindre un taux de **30% d'alimentation durable**.

Au-delà de ces sigles, nous restons très à l'écoute des enfants et des parents pour satisfaire et éveiller, au travers de recettes adaptées, leurs goûts et leurs envies. Parce qu'au final, le déjeuner à la cantine doit être un plaisir !

## Petit mémo pour consommateurs avisés...

**Garantie de la qualité supérieure**



Le Label Rouge est un signe français désignant des produits qui, par leur conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires.

**Garantie du respect de l'environnement**



L'agriculture biologique garantit que le mode de production est respectueux de l'environnement et du bien-être de l'animal. Les poissons issus de la pêche durable respectent strictement les quotas et méthodes de pêches définies par les autorités internationales.

**Garantie de l'origine**



L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique.

L'Indiction Géographique Protégée (IGP) préserve les dénominations géographiques et détermine l'origine d'un produit agricole alimentaire.



# La restauration scolaire : Inscription et facturation

François GALLET, Directeur de la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup>



## Inscription :

Afin de faciliter vos démarches, depuis plusieurs années déjà, la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> a entrepris la simplification des procédures d'inscription de vos enfants à la restauration scolaire. **Pas besoin de vous déplacer tout se passe à l'école.**



Dès les premiers jours de classe, l'enseignant de votre enfant vous remet un formulaire d'inscription accompagné du règlement de la restauration scolaire et du présent journal.

Vous devez remplir **un formulaire par enfant** et le redonner rapidement à l'instituteur ou l'institutrice.

Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif réduit, ce document devra être accompagné d'un avis de la CAF de moins de 3 mois sur lequel figure votre quotient familial. (Pour les parents non bénéficiaire de la CAF, les avis d'imposition sur les revenus 2013 devront être joints).

L'ensemble de ces documents sera transmis à la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> par le directeur de l'établissement. Votre enfant sera officiellement inscrit et vous recevrez, par l'intermédiaire de l'école, une notification de tarif (utilisable pour les autres activités périscolaires) validant l'inscription de votre (vos) enfant(s).



## A venir...

Dans quelques semaines, la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> arrondissement disposera de son propre site internet à partir duquel le paiement en ligne des factures de la restauration scolaire sera possible.

## Facturation :

La facturation de la restauration scolaire se fait au **forfait** sur la base des jours d'inscription de votre enfant et du calendrier scolaire.

Elle a lieu tous les deux mois, la première facture est **distribuée par l'école** dans les premiers jours du mois d'octobre. Pensez à surveillez le cartable de votre enfant !



Vous disposez en général de 2 à 3 semaines pour en effectuer le règlement par chèque à l'école. Au-delà de cette période ou pour les règlements en liquide vous devez vous rendre à la Régie de la Mairie du 9<sup>e</sup>, 6 rue Drouot.

Passé le délai de paiement **les factures impayées sont transmises au Trésor Public** qui se charge de leur recouvrement.



## Changement d'ordre pour les chèques

Chers parents, nous vous rappelons que l'ordre des chèques pour le paiement de la restauration a changé. Comme cela a été indiqué sur la dernière facture des mois de mai à juillet, il vous faut désormais indiquer à l'ordre de « **la régie de la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris** » au lieu du Trésor Public.



INFOS...





## Gaspillage du pain

Ensemble  
contre le  
gaspillage

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> a mené une étude sur le gaspillage du pain à l'école élémentaire 32 rue Buffault.

Après une première phase auprès des enfants qui a permis de quantifier leur consommation de pain et leur sentiment sur le gaspillage au quotidien, la deuxième phase a permis de sensibiliser les enfants, avec différentes affiches placées aux endroits stratégiques dans le réfectoire.



En parallèle, une pesée quotidienne a permis de chiffrer le pain jeté avant et après la sensibilisation. Les résultats sont très encourageants puisque le taux est passé de 21% à 8%. Même si cela reste encore trop important, cela montre que les enfants ont été sensibles aux affiches et au message transmis.



## « Bien manger, c'est l'affaire de tous », on continue !

Décernée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'attribution du logo « Bien manger, c'est l'affaire de tous » a été renouvelé à la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup>. Ce label est une reconnaissance du travail accompli en matière de nutrition, avec un programme d'ateliers



**Bien manger**  
c'est l'affaire de tous!  
Programme National pour l'Alimentation  
alimentation.gouv.fr

d'éducation au goût et à l'alimentation élaboré et animé dans les écoles et les ateliers périscolaires de l'arrondissement et renouvelé chaque année. Cette action s'inscrit pleinement dans l'esprit du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et c'est à ce titre qu'elle a été remarquée.



**Pour tout renseignement, vous pouvez consulter les pages de la Caisse des Écoles sur le site internet de la Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement, onglet : 9<sup>e</sup> pratique, rubrique : vie scolaire**



**Vous pouvez également vous adresser à la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> arrondissement :**

Mairie du 9<sup>e</sup> – 6, rue Drouot – 75009 PARIS. Tél : 01.71.37.76.60 – Fax : 01.42.47.18.42

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi jusqu'à 18h30



E-mail : [contact@cde9.fr](mailto:contact@cde9.fr)

### Et pourquoi ne pas adhérer à la Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> ?

Etre sociétaire permet de participer à la vie de la Caisse des Écoles, en étant mieux informé de ses activités

✂.....Bulletin d'adhésion à la Caisse des Écoles du 9<sup>ème</sup> Arrondissement.....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Demande à adhérer à la Caisse des Écoles pour la somme de 3 € minimum. Joindre un chèque établi à l'ordre de la Régie de la Caisse des Ecoles du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris et adressé sous enveloppe à :

**Caisse des Écoles du 9<sup>e</sup> – 6, rue Drouot – 75009 PARIS – 01 71 37 76 60**



Paris, le :

Signature :